

**INTERVENTION DE
MME JACQUELINE MAURER-MAYOR
CONSEILLERE D'ETAT**

**CONFERENCE DE PRESSE
"RESTAURANT-ECOLE"
LUNDI 29 JANVIER 2007 A 14 H 00
PULLY**

Mesdames et Messieurs les journalistes.

Je suis très heureuse aujourd'hui de vous présenter un projet qui me tient particulièrement à cœur puisqu'il permettra à n'en pas douter de recycler dans le monde du travail des chômeurs et chômeuses du secteur de l'hôtellerie-restauration.

Permettez-moi auparavant de vous brosser rapidement la situation du chômage dans notre canton:

Au cours des 12 derniers mois, le nombre de demandeurs d'emploi enregistrés auprès des ORP vaudois a diminué de 2'800, passant de 23'600 à 20'800. Parmi les professions les plus touchées par le chômage la baisse est considérable chez les:

- employés de commerce et de bureau: - 18 %
- vendeurs, caissiers, employés de commerce de détail : - 14%
- employés de maison, nettoyeurs : - 10 %
- informaticiens : -18 %
- magasiniers, manutentionnaires : -21 %

Cependant, le nombre de chômeurs recherchant un emploi en tant que sommelier, serveurs ou cuisinier n'a pas diminué. 1'300 chômeurs recherchant de tels emplois sont actuellement inscrits auprès d'un ORP vaudois, soit le même nombre qu'il y a un an.

Paradoxalement, malgré cette situation, la branche de l'hôtellerie-restauration se plaint perpétuellement d'une pénurie de main-d'œuvre. Force est donc de constater

que, dans ce secteur, l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre ne se fait que très imparfaitement.

Les arguments fournis par les employeurs et les chômeurs pour expliquer cette situation sont souvent contradictoires:

- les employeurs expliquent généralement que les chômeurs n'ont pas toujours les compétences exigées par la branche, qu'ils ne sont pas motivés, qu'ils ne veulent pas travailler et qu'ils préfèrent profiter des deniers de l'assurance-chômage;
- les chômeurs, quant à eux, disent que les employeurs ne veulent pas leur donner leur chance, car ils préfèrent engager des ressortissants de l'Union européenne, voire des clandestins extra-communautaires.

Mon Département et GastroVaud ont décidé d'unir leurs forces non pour lutter contre ces explications simplistes, mais pour mettre en place la structure "Restaurant-Ecole", qui vise trois objectifs:

- faire tester par des professionnels de la branche les compétences et la motivation au travail des chômeurs de la restauration;
- améliorer les compétences et le niveau de formation des demandeurs d'emploi concernés;
- certifier leurs compétences, de manière que les employeurs puissent recruter en priorité des chômeurs qui correspondent à leurs besoins.

Je suis persuadée que cette expérience concrète et pragmatique permettra d'aider les entreprises et les employeurs de toute la branche concernée. Elle apportera également une aide très efficace à tous les chômeurs qui pourront faire valider leurs compétences, facilitant ainsi leurs recherches d'emploi et leur placement.

Accessoirement, et je ne vais pas le cacher, ce dispositif doit aussi nous permettre de tester la volonté au travail de certaines personnes et d'intensifier les contrôles concernant des chômeurs dont des indices nous laissent à penser qu'ils travaillent sans déclarer leurs gains à qui de droit.

Je tiens à souligner l'intense et excellente collaboration qui existe entre GastroVaud et le Département de l'économie en ce qui concerne toutes les questions relatives au marché du travail. Cette collaboration est étroite, notamment dans le cadre de la lutte contre le travail illicite et des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. Elle s'intensifie encore avec la mise en place du projet qui vous est présenté aujourd'hui.

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à Monsieur Frédéric Haenni, le président de Gastrovaud, qui ne ménage pas ses efforts pour stimuler ainsi un développement harmonieux et durable de son secteur d'activité. Je lui cède la parole afin qu'il vous présente dans le détail le projet de Restaurant-Ecole pour chômeurs qu'il a décidé de mettre en place.